



Frontalier suisse et ursaff

Par **atsamas**, le **27/07/2010** à **12:58**

Bonjour,

je suis frontaliere et suis affiliee a la cpam de belfort, je paye mes cotisations à l ursaff.

je n ai pas mon attestation de versement pour l année 2009 deja reclamer par courrier et par vois telephonique plusieurs fois. je suis à jour dans mes reglements.

les seuls courrier qu ils m envoient sont strictement pour mes mes cotisation dont on as interet de repondre tres vite ss peine de majoration.

je travaille en suisse, j habite en france dont je ne percois strictement rien quel droit puis je mettre en application pour obtenir mon attestation de versement de l année passer que j ai absolument besoin.

merci d avance à tt ceux qui me repondrons.